

Résumé de l'adresse des administrateurs du directoire du département du Var, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse des administrateurs du directoire du département du Var, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 530;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21714_t1_0530_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

[*Le maire d'Hesdin, Froissart à ses concitoyens*]
(14)

Citoyens

Vous avez été invités à vous assembler dans ce temple pour rappeler à votre souvenir l'abrégé des actions glorieuses qui ont cimentées votre liberté malgré les trahisons de ces monstres coupables qui ont entrepris de vous la ravir, en s'annonçant ses plus zélés défen- seurs ; malgré leur sourde perfidie vos ennemis ont été vaincus, deconcertés et tremblans, ils n'ont désormais d'autres ressources qu'en vous divisant par des méneurs gagés. Opposons leurs un faisceau formidable, rallions nous à nos augustes représentans seuls investis des pou- voirs du peuple, qu'ils restent à leur poste jus- qu'à ce qu'une paix glorieuse ait terminée leurs longs et immortels travaux, adressons à la Convention nationale les sentiments énergiques de nos cœurs et que cette commune entière qui a fait tant de sacrifices pour sa liberté, ne soit pas la dernière à lui donner des marques de sa reconnaissance, répétons tous ensemble, Vive la République, vive la Convention nationale et vive la liberté et l'égalité.

D'après cette lecture toute l'assemblée a répété par éterative voix les cris d'allégresse. Vive la Convention nationale, Vive la République.

FROISSART, *maire*.

7

Les administrateurs du directoire du département du Var, séant à Grasse, manifestent leur indignation sur l'outrage fait à la représentation nationale dans la personne de deux de ses membres. Ils demandent vengeance de cette injure sacrilège, et assurent que le peuple confié à leur administration ne fait des vœux que pour la Convention et pour l'unité et l'indivisibilité de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (15).

[*Le directoire du département du Var au président de la Convention nationale, Grasse le 25 vendémiaire an III*] (16)

Citoyen Représentant

L'administration du département du Var, toujours fidèle à la Représentation nationale, a l'honneur de te faire passer une adresse que tu voudras bien présenter à la Convention ; nous osons nous flatter que les motifs qui l'ont dic-

tée, et notre attachement bien prononcé pour la République et nos courageux Représentans nous rendront toujours dignes de leur estime et de leur bienfaisance.

REBOUL, *président*, CHABERT, *secrétaire*
et 5 autres signatures.

[*Les membres composant le directoire du département du Var à la Convention nationale, Grasse, s. d.*] (17)

Citoyens Représentans

A peine votre courage et votre inébranlable fermeté nous ont-ils sauvé le 9 thermidor dernier du joug de la tyrannie ; à peine le glaive de la loi s'est-il apesanti, par vos ordres sur les têtes coupables, que nous voyons une portion d'hommes tarés, méditer en secret des nouveaux complots et braver audacieusement l'autorité de la Représentation nationale.

Un cri d'indignation se fait entendre de tous les points de la République, oui, Citoyens Représentans, des dominateurs, des intrigants, des dilapidateurs et des fripons s'agitent encore dans la République, le délire d'une rage criminelle, les a provoqués au dernier des excès, l'autorité nationale a été outragée dans le midi, en la personne de vos vertueux collègues, il faut que cette injure sacrilège soit vengée et que le maintien sévère de la justice, fasse bientôt disparaître du sol de la liberté, ces hommes atroces qui ont reconnu un instant la souveraineté du peuple.

On vous a dit que des mouvements insurrectionnels renaissent dans les départements du midi, mais certes, Citoyens Représentans, cette contagion funeste n'a pas pénétré dans le département du Var ; ce ne sera pas en vain que vous nous avez investis de votre confiance, et dès l'instant que nous avons appris les agitations de Marseille, notre vigilance a redoublé d'ardeur ; nous avons fixé nos regards sur les frontières de notre ressort pour garantir la pureté des principes de nos administrés, et en dépit de quelques intrigants obscurs, nous nous félicitons de vous assurer que le civisme, l'union et la fraternité regnent, impertubablement parmi nous, nous nous glorifions encore, Citoyens Représentans, de vous annoncer, qu'à l'abri de la fluctuation des partis, les communes du département du Var, chérissent la Liberté, acquittent leurs impositions, respectent l'autorité légitime ; et que le caractère bouillant du peuple et ses magistrats, ne votent ici, que pour la Convention nationale, l'unité et l'indivisibilité.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

REBOUL, *président*, CHABERT, *secrétaire*
et 5 autres signatures.

(14) C 324, pl. 1394, p. 3.

(15) P.-V., XLIX, 45.

(16) C 324, pl. 1394, p. 6.

(17) C 324, pl. 1394, p. 5. *Bull.*, 21 brum.